



UN CONTRAT TRIPARTITE

- ✓ **Contrat tripartite de services avec vente à terme** à des industriels locaux pour une rémunération garantie et le financement des travaux sylvicoles

F&BE, coopérative de gestion et d'exploitation forestière, assure :

- conseil et gestion des parcelles
- exploitation et commercialisation des produits bois
 - les travaux forestiers d'entretien
- un contrat d'assurance pour les risques majeurs : reprise plantation, incendie, aléas climatiques

BDC, industriel de la 1ère transformation du bois, garantit :

- une avance sur recette pour le financement des travaux forestiers
- l'achat du bois au prix minimum fixé au terme du contrat

POPULICULTEUR, expert ou néophyte, rural ou urbain, remplit les conditions :

- être propriétaire d'une parcelle agricole ou forestière dans le Nord Est sans condition de taille
- aucune connaissance spécifique n'est requise, aucune présence locale n'est nécessaire
- s'engager à confier la gestion de sa parcelle à la coopérative F&BE et à vendre à terme son bois à BDC



Bénéfices collatéraux

La parcelle et le bois issu de son exploitation bénéficieront de la certification de gestion durable PEFC™



Coopérative sylvicole du Nord Est, gérée par et pour les propriétaires forestiers :

- 70 salariés, 50 ans d'antériorité pour certaines entités
- 6 000 adhérents propriétaires forestiers
- + de 80 000 hectares en gestion
- Exploite et commercialise 500 000 m³ de bois / an

www.foretsetboisdelest.com



Entreprise de déroulage de Peuplier, implantée à Marigny-le-Châtel (10) créée par deux entreprises familiales :

- le Groupe THEBAULT (actionnaire majoritaire)
- l'entreprise DROUIN



• 3 sites de production de contreplaqué en France et 1 au Gabon, 1 société d'exploitation forestière

- Transformation de 3 essences : Pin Maritime, Okoumé et Peuplier
- 350 salariés, CA 70 M€

www.groupe-thebault.com



• Site de production de contreplaqué Peuplier et d'usinage de panneaux et d'emballages bois

- Un des leaders français de la fabrication du contreplaqué Peuplier
- 160 salariés, CA 20 M€

www.drouin.fr

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

info@contratpeuplierperformance.fr

F&BE Champagne Ardenne : 03 25 76 92 86

(re)Plantez Préservez Valorisez



CONTRAT PEUPLIER

PERFORMANCE

**DISPOSITIF D'AIDES FINANCIÈRES
ET TECHNIQUES POUR FAVORISER
LA PLANTATION DU PEUPLIER
DANS LE NORD EST**



Quel intérêt ai-je à (re)planter du Peuplier sur ma parcelle ?



UN PLACEMENT RESPONSABLE

- ✓ **La forêt est une réponse efficace pour préserver la planète** et lutter contre le réchauffement climatique

Arbre à croissance rapide, le Peuplier capte puis stocke efficacement le carbone, qui reste prisonnier jusque dans les produits à base de bois.

10 hectares de peupleraie
=
80 tonnes de CO² stockées
=
1 voiture diesel pour 50 000 km

Une peupleraie permet de fixer 16 fois plus de nitrates qu'une prairie à parcelle égale.

Refuge de faune et de flore appréciant la faible densité de plantation et l'alternance des milieux.

- ✓ **Le Peuplier est une essence d'avenir** et un investissement socialement responsable

Exploité en filière courte de proximité, le Peuplier pérennise un tissu économique en milieu rural et assure de nombreux emplois.

10 hectares de peupleraie
=
5 emplois/an

Les débouchés du Peuplier sont nombreux. Facile à dérouler, le Peuplier sera transformé en contreplaqué destiné à l'agencement et l'ameublement, la menuiserie, l'industrie du transport...

A titre individuel, replanter une parcelle en Peuplier permet de valoriser des terres en friche, ou sous exploitées, et de donner du sens à une propriété foncière.

Garantie financière et mise en valeur de terres agricoles ou forestières avec un maximum de sécurité



UN PATRIMOINE FORESTIER RENTABLE

- ✓ **(re)Planter du Peuplier permet de valoriser des terres** agricoles ou forestières avec une rentabilité à terme de 7 à 8 %

Le Peuplier est l'essence au plus court cycle de rotation, se récoltant en 15-20 ans et permettant de retirer les bénéfices de plusieurs récoltes sur une seule génération.

La culture forestière du Peuplier est une culture à forte rentabilité de 7 à 8 % à terme, après déduction des coûts de plantation et d'entretien.

Une parcelle plantée et sous contrat d'entretien, c'est la garantie d'un patrimoine aisé à entretenir, valorisé et facile à transmettre.



UNE GARANTIE DE DÉBOUCHÉ

- ✓ **Une vente à terme garantie** avec un prix de vente minimum assuré par contrat

Le "Contrat Peuplier Performance" apporte la garantie contractuelle de la vente et de la rémunération à terme.

La souplesse du "Contrat Peuplier Performance" permet d'intégrer ou de quitter le dispositif à tout moment.



UN SOUTIEN FINANCIER

- ✓ **Un soutien financier à la (re)plantation** sous forme d'avance sur le montant de la vente à terme, à hauteur de 50% du coût des travaux forestiers

Le "Contrat Peuplier Performance" prend en charge une avance sur vente pour le règlement d'une partie des travaux forestiers à hauteur de 2150 €/ha

- ✓ **Dispositif cumulable avec d'autres aides financières** à la replantation ou à la réalisation des travaux forestiers

DEFI Travaux Forestiers : crédit d'impôt de 25 % des sommes investies en travaux forestiers

Charte Merci Le Peuplier : aide financière pour la replantation de Peuplier

Aide région Grand-Est pour la prise en charge de 40% des travaux du 2^{ème} et 3^{ème} élagages

- ✓ **Etude personnalisée gratuite**
Les aides peuvent être soumises à conditions d'éligibilité et ne sont pas forcément cumulables entre elles.



UNE TRANQUILITÉ D'ESPRIT

- ✓ **La solution 100% zénitude** pour s'assurer d'une rémunération sans contrainte, où les risques majeurs sont couverts

Les travaux forestiers sont exécutés par des professionnels, avec un accompagnement technique du plançon au billon, pour la production de bois de qualité.